



Motion

Participation des élus C aux Comités de visite de l'HCERES

La section 21 du Comité National demande par cette motion à la direction du CNRS d'intégrer systématiquement dans les comités de visite un membre élu C de la section compétente du comité national.

Les Ingénieurs, Techniciens et Administratifs («ITA») quelles que soient leurs tutelles assurent l'accompagnement de l'activité de recherche et sont donc un maillon clef dans la vie du laboratoire.

Il est donc essentiel qu'un élu C puisse visiter les laboratoires, rencontrer ses pairs et le cas échéant discuter avec les membres des équipes. Aborder avec les ITA le vécu, les difficultés éventuelles et les évolutions de leur métier apporte une information utile qui enrichit l'évaluation du laboratoire.

La rencontre avec les ITA de tous les laboratoires, donne une vision globale stratégique des métiers du secteur scientifique, pour accompagner l'exercice de la prospective, et guider l'élaboration de la formation, dans une dynamique humaine.

Les ITA représentent aujourd'hui la moitié des personnels statutaires du CNRS. Complémentaire à celui des chercheurs, leur rôle est essentiel au fonctionnement des laboratoires et de l'organisme. Il est donc indispensable que leur opinion puisse s'exprimer et être prise en compte au cours de l'évaluation des unités par l'HCERES.

La section 21 demande à la direction du CNRS d'intervenir auprès de l'HCERES pour que les comités de visite incluent un représentant du personnel administratif et technique qui soit acteur à part entière du processus d'évaluation.

Frédéric BARRAS
Président de la section 21

Motion adoptée le 18 novembre 2014

17 votants : 17 oui, 0 abstention, 0 non

Destinataires :

- M. Alain FUCHS, Président du CNRS
- Mme Catherine JESSUS, Directrice de l'institut des sciences biologiques (INSB)
- M. Dominique GIORGI, Directeur adjoint scientifique de la section 21
- M. Philippe BÜTTGEN, Président de la CPCN
- Mme Marie-Claude LABASTIE, Secrétaire générale du Comité national